



Myriophyllum heterophyllum Michx., 1803 (*leg.* E. Jungmann [VNF] & C. Pestellard [VNF], juin 2018; *det.* Pr. E. Gross [Université Lorraine], Champagne-Ardenne, juillet 2018)

Nouveau pour le Territoire d'agrément

Espèce exotique envahissante sur le territoire métropolitain (Arrêté du 14 février 2018).

Le Myriophylle hétérophylle, originaire des Etats-Unis, est une plante aquatique identifiée pour la première fois sur le territoire métropolitain en 1999 dans le département des Pyrénées-Atlantiques (64), mais sa présence locale semble plus ancienne (fin 1980).

En Champagne-Ardenne, l'espèce a été déterminée par le professeur E. Gross (Univ. Lorr.) sur la base d'échantillons récoltés par E. Jungmann et C. Pestellard (VNF), en juin 2018, à Vitry-le-François (51). Cependant, un cliché pris en juillet 2013 à Joinville (52) par E. Jungmann, illustre ce qui semble être la première localité régionale identifiable.

M. heterophyllum n'a été observé pour le moment qu'au sein de canaux navigables, ce qui correspond à son écologie, l'espèce affectionnant les eaux peu courantes (ou stagnantes) eutrophes. Ainsi, sur le territoire régional, outre les localités citées précédemment, elle a également été recensée dans plusieurs communes de la Marne (51) en 2018 : entre Pargny-sur-Saulx et Etrepy (VNF), à Couvrot, Pogny et Soulanges (M. Saint-Val, CBNBP) ; et des Ardennes (08), à Château-Porcien, Blanzly-la-Salonnaise et Asfled (V. Le Gloanec, CBNBP).

Cette exotique, qui forme des herbiers étendus et denses, se distingue notamment des autres Myriophylles indigènes par la présence de tiges florifères émergées comprenant des bractées épaisses, entières (parfois pennatiséquées en phase de transition), denticulées et verticillées par 4-5.